

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 652

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fin de l'ennui

Fritz Honegger va se replonger. Peu importe qu'il se contente ou non de sa retraite et de sa jolie fortune (il n'est qu'une fois millionnaire, situation plutôt moyenne sur les bords du lac de Zurich). On n'entendra plus guère parler de cet ancien président de la Confédération en politique, où son fils Eric assure d'ailleurs avec ferveur la relève.

Le point d'interrogation final, c'est qu'on ne peut même pas prévoir à quoi il passera son temps devenu libre. Son prédécesseur Brugger fait tourner ses petits trains, et Schaffner brasse toujours des affaires. A Fritz Honegger, on ne connaît pas de hobby, et encore moins le goût de toucher les gros chèques. Après tout, il a réduit déjà une fois de moitié son revenu en entrant au Conseil fédéral; il pourrait tout aussi bien renouveler l'opération et, enfin, ne rien faire. Peut-être cesserait-il alors d'avoir l'air de s'ennuyer.

COURRIER

La CEDRA et la géologie

Pour Gil Stauffer, les sites présentés par la CEDRA au Val-de-Travers et celui de la Heutte Frinvilier sont à ce point peu favorables au stockage de déchets radioactifs que le dernier des étudiants en géologie aurait tôt fait de s'en rendre compte. Ne s'en rendrait-il pas immédiatement compte qu'il se ferait botter le cul à la vitesse de la lumière et se verrait conseiller aussi sec d'aller vendre plutôt des glaces et des sucettes.

En ma qualité de géologue, d'enseignant de cette

discipline, je m'étonne de la somme d'affirmations peu nuancées contenues dans ce papier.

Si l'un de mes étudiants présentait les propositions de la CEDRA rapportées ici pour le stockage des déchets moyennement et faiblement radioactifs (pourquoi ne pas préciser ce fait important?), j'en serais d'abord fort heureux, puisqu'il témoignerait de l'intérêt que prend un futur géologue pour l'un des problèmes fondamentaux de notre temps. Si mon étudiant m'avait proposé les sites Les Coperies et Mauron comme lieux de dépôts possibles, cela me montrerait qu'il a assimilé quelques notions de base de géologie et d'hydrogéologie qui sont souvent ignorées. J'aurais d'abord tendance à le féliciter et ensuite j'éprouverais le besoin de m'entretenir avec lui pour que nous examinions ensemble la complexité du problème.

Cet échange nous permettrait certainement de nous rendre compte des nombreuses lacunes géologiques qu'il importerait de combler avant de pouvoir prétendre que ces sites sont les meilleurs choix possibles.

Dans cet examen critique, nous évoquerions certainement quelques difficultés que la CEDRA ne mentionne pas dans son rapport. Nous serions peut-être conduits à recommander l'étude d'autres sites que ceux proposés par la CEDRA. Cet exercice nous permettrait certainement de nous rendre compte de la difficulté de faire des propositions et de la somme d'études qu'il faudrait et faudra encore consentir pour parvenir à des propositions qui pourront un jour être qualifiées de «meilleur choix possible».

Dans la phase d'étude actuelle, il est facile de parler d'incompétence, surtout lorsqu'on reste dans les généralités, qu'on se garde de critiques précises, qu'on ne présente rien de constructif et qu'on ne fait pas mention des lacunes de connaissance que reconnaît la CEDRA. Adresser des coups de pied à la vitesse de la lumière ne facilite hélas pas la réflexion. Je ne recommande et ne pratique pas cet enseignement et j'aimerais croire qu'il y a d'autres voies pour faire comprendre la complexité et la difficulté de problèmes scientifiques à un journaliste.

Il serait temps de se rendre compte que les jugements à l'emporte-pièce discréditent une opposition qui peut être très utile par des critiques réfléchies.

J.-P. Schaer

M. Schaer a parfaitement raison. Comme, sur le fond, il ne me donne pas tort, j'en conclus que nos points de vue ne divergent vraiment que sur un point: l'utilité pédagogique des coups de pied au cul. Je suis plutôt pour. M. Schaer semble plutôt contre.

G. S.

DEUXIÈME PILIER. — II

Priorité aux plus démunis

Deuxième pilier: après la longue marche législative (cf. DP 650: «Ce n'est qu'un début»), le plus gros reste à faire, à savoir la mise en place pratique du fonctionnement de l'institution! Pierre Gilliland poursuit ci-dessous la mise au point qu'il entreprenait dans ces colonnes il y a quinze jours. Ce, sur la base d'une contribution publiée (avec Marc Diserens) dans la somme qui vient de paraître (dans la collection Réalités sociales; adresse utile: case postale 797, 1001 Lausanne) sous le titre global «Vieillir aujourd'hui et demain» — quelque six cents pages claires, soigneusement documentées, pistes indispensables pour une réflexion sur un des problèmes les plus cruciaux de la fin du siècle.

D'aucuns voudraient remodeler complètement la prévoyance-vieillesse helvétique et ses modes de financement. Mais en dehors d'un choc politique, il paraît illusoire de bouleverser des comportements et de remettre en cause une structure qui fonctionne, des acquis consolidés pour de nom-